



BIOXREMOVE HR

Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) y compris le règlement de modification (UE) 2015/830

Date de publication : 01.01.2025

SECTION 1 : Identification de la substance ou du mélange et de la société

1.1. Identifiant du produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : **BIOXREMOVE HR**

1.2. Utilisation identifiée pertinente de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisation identifiée pertinente

Catégorie principale d'utilisation : Utilisation industrielle

Spécification pour un usage industriel / professionnel : Nettoyant

1.2.2. Utilisations déconseillées
Aucune autre information disponible

1.3. Détails sur le fournisseur qui fournit la fiche de données de sécurité

HR cabine Sàrl
Rue du Pays-d'Enhaut, 57
CH-1630 Bulle
Tél.: 0041 0789459509
info@hrcabine.ch

1.4. Numéro d'urgence

Centre suisse d'information toxicologique
Freiestrasse 16, CH-8001 Zurich, Tél. +41 44 / 251 51 51 (En cas d'urgence 145)

SECTION 2 : Dangers potentiels

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272 / 2008 [CLP]

BIOXREMOVE HR

Fiche de données de sécurité

est conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) y compris le règlement de modification (UE) 2015/830

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Non spécifiquement requis. Dans tous les cas, il est recommandé de respecter les règles de bonne hygiène au travail.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Aucune information spécifique sur les symptômes et effets connus causés par le produit.

4.3. Indications pour une assistance médicale immédiate ou un traitement spécialisé

Aucune information disponible

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Agent extincteur

Les agents extincteurs sont les traditionnels : Dioxyde de carbone, mousse, poudre et brouillard d'eau
Agents extincteurs inappropriés : Aucun en particulier

5.2. Dangers particuliers émanant de la substance ou du mélange

Éviter d'inhaler les produits de combustion

5.3. Instructions pour la lutte contre l'incendie

Refroidir les conteneurs avec un jet d'eau pour prévenir la décomposition du produit et le développement de substances potentiellement dangereuses pour la santé. Toujours porter un équipement de protection contre l'incendie complet. Récupérer l'eau d'extinction qui ne doit pas entrer dans les égouts.

L'eau d'extinction contaminée et les résidus d'incendie doivent être éliminés conformément aux règlements en vigueur.

SECTION 6 : Mesures en cas de libération accidentelle

6.1. Mesures de précaution personnelles, équipements de protection et procédures à appliquer en cas d'urgence

Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de vapeurs ou de poussières fines dans l'air. Ces instructions s'appliquent tant aux travailleurs et aux équipes d'intervention qu'aux situations d'urgence.

6.2. Mesures de protection de l'environnement

Empêcher le produit d'entrer dans les égouts, les eaux de surface et les eaux souterraines.

BIOXREMOVE HR

Fiche de données de sécurité

est conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) y compris le règlement de modification (UE) 2015/830

6.3. Méthodes et matériel pour la rétention et le nettoyage

Recouvrir avec de la terre ou des débris de construction. Capturer la majeure partie du matériau et éliminer les résidus avec un jet d'eau. Le matériau contaminé doit être éliminé conformément au point 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Les informations sur la protection personnelle et l'élimination se trouvent aux sections 8 et 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Mesures de protection pour une manipulation sûre

Lors de la manipulation du produit, toutes les autres sections de cette fiche de données de sécurité doivent être respectées. Évitez la dispersion du produit dans l'environnement. Ne mangez, ne buvez ou ne fumez pas lors de l'utilisation.

7.2. Conditions de stockage sécurisé en tenant compte des incompatibilités

Conserver le produit dans des conteneurs clairement étiquetés. Tenir les conteneurs éloignés des substances incompatibles, voir section 10.

7.3. Applications finales spécifiques

Aucune information disponible

SECTION 8 : Limitation et surveillance de l'exposition / Équipements de protection individuelle

8.1. Paramètres à surveiller

Éther de méthyle de tripropylène glycol

Concentration prédite sans impact sur l'environnement - PNEC

Valeur de référence pour l'eau douce	116,2 mg/l
Valeur de référence pour l'eau de mer	11,62 mg/l
Valeur de référence pour les sédiments d'eau douce	433,4 mg/kg
Valeur de référence pour les sédiments d'eau de mer	43,3 mg/kg

Santé - Niveau sans effet dérivé - DNEL / DMEL

Exposition	Effets sur les consommateurs Systémique chronique	Effets sur les travailleurs Systémique chronique
------------	---	--

Orale 8,2 mg/kg/j

Inhalation	19 mg/m ³	187 mg/m ³
Dermique	41 mg/kg/j	96 mg/kg/j

BIOXREMOVE HR

Fiche de données de sécurité

est conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) y compris le règlement de modification (UE) 2015/830

8.2. Limitation et surveillance de l'exposition

Respectez les mesures de sécurité habituelles lors de la manipulation de produits chimiques.

GANTS	Non requis
PROTECTION DE LA PEAU	Non requis
PROTECTION DES YEUX	Non requis
PROTECTION RESPIRATOIRE	Non requis, sauf indication contraire dans l'évaluation des risques chimiques.
LIMITATION DE LA POLLUTION ENVIRONNEMENTALE	Les émissions des processus de production, y compris les émissions des systèmes de ventilation, doivent être contrôlées pour respecter les réglementations environnementales.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques fondamentales

État	: Liquide
Couleur	: Incolore
Odeur	: Neutre
Point de fusion et de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition initial	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité	: Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 60 °C
Température d'auto-inflammation pH	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Coefficient de distribution : n-octanol / eau)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité et / ou densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée disponible
Propriétés des particules	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations sur les classes de danger physique

Aucune information disponible

- 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

BIOXREMOVE HR

Fiche de données de sécurité

est conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) y compris le règlement de modification (UE) 2015/830

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Dans des conditions d'utilisation normales, il n'y a pas de danger particulier de réaction avec d'autres substances.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est attendue dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Rien de spécial. Cependant, veuillez respecter les précautions habituelles lors de la manipulation de produits chimiques.

10.5. Matériaux incompatibles

Aucune information disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Aucun cas de dommages à la santé n'est connu comme étant dû à l'exposition au produit. Il est recommandé de respecter les règles d'hygiène au travail dans tous les cas.

Métabolisme, cinétique, mécanisme d'action et autres informations

Aucune information disponible

Informations sur les expositions probables

Aucune information disponible

Effets immédiats, retardés et chroniques des expositions à court et à long terme

Aucune information disponible

Effets interactifs

Aucune information disponible

BIOXREMOVE HR

Fiche de données de sécurité

est conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) y compris le règlement de modification (UE) 2015/830

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

ESTERS DIBASIQUES

LD50 (Dermique) > 2000 mg / kg

LD50 (Oral) 5000 mg / kg

LC50 (Inhalation de brouillard / poussière) 11000 mg / l / 4h

Éther de méthyle de tripropylène glycol

LD50 (Dermique) 15440 mg / kg

LD50 (Oral) 3500 mg / kg

Effets corrosifs / irritants sur la peau : Non classé

Domages / irritation oculaire graves : Non classé

Sensibilisation des voies respiratoires / de la peau : Non classé

Mutagénicité germinale : Non classé

Carcinogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour les organes cibles - Exposition unique : Non classé

Toxicité spécifique pour les organes cibles - Exposition répétée : Non classé

Danger d'aspiration : Non classé

11.2. Informations sur d'autres dangers

Selon les données disponibles, le produit ne contient aucune substance figurant sur les principales listes européennes de perturbateurs endocriniens potentiels ou présumés ayant des effets sur la santé humaine, actuellement en cours d'examen.

SECTION 12 : Informations environnementales

Utiliser des méthodes de travail qui empêchent la propagation dans la nature. Informer les autorités compétentes si le produit pénètre dans les eaux ou a contaminé le sol / la végétation.

12.1. Toxicité

Éther de tripropylène glycol méthyle

LC50 - Poissons 11619 mg / l / 96h

EC50 - Crustacés > 10000 mg / l / 48h

ESTERS DIBASIQUES

LC50 - Poissons	18 mg / l / 96h
EC50 - Crustacés	112 mg / l / 48h
EC50 - autres organismes aquatiques	85 mg / l / 72h

BIOXREMOVE HR

Fiche de données de sécurité

est conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) y compris le règlement de modification (UE) 2015/830

12.2. Persistance et dégradabilité

Éther de tripropylène glycol méthylique

Rapidement biodégradable OCDE 301 F 60%

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Selon les données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB à une concentration de $\geq 0,1\%$.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Selon les données disponibles, le produit ne contient pas de substances figurant sur les principales listes européennes de perturbateurs endocriniens potentiels ou présumés ayant des effets sur l'environnement, qui sont à l'étude.

12.7. Autres effets nocifs

Aucune information disponible

SECTION 13 : Informations sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Réutiliser si possible.

Les résidus de produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux. L'élimination doit être confiée à une entreprise agréée pour l'élimination des déchets, en respectant les règlements nationaux et, le cas échéant, locaux. EMBALLAGES CONTA-

MINÉS

Les emballages contaminés doivent être éliminés ou valorisés conformément aux réglementations nationales sur les déchets.

BIOXREMOVE HR

Fiche de données de sécurité

est conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) y compris le règlement de modification (UE) 2015/830

SECTION 14 : Informations sur le transport

Conformément aux exigences de l'ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro UN				
Aucun produit dangereux au sens des règlements de transport				
14.2. Désignation d'expédition UN appropriée				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classes de danger de transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Risques pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Aucune information supplémentaire disponible				

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

Transport terrestre	Aucune donnée disponible
Transport maritime	Aucune donnée disponible
Transport aérien	Aucune donnée disponible
Transport fluvial	
Transport interdit (ADN)	: Non
Ne relève pas de l'ADN	: Non
Transport ferroviaire	
Transport interdit (RID)	: Non

14.7. Transport de marchandises en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73 /78 et conformément au Code IBC

Non applicable

BIOXREMOVE HR

Fiche de données de sécurité

est conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) y compris le règlement de modification (UE) 2015/830

SECTION 15 : Réglementations

15.1. Règlements sur la sécurité, la santé et la protection de l'environnement / réglementations spécifiques pour la substance ou le mélange

15.1.1. Règlements de l'UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'annexe XVII du règlement REACH

Ne contient aucune substance candidate au REACH

Ne contient aucune substance figurant à l'annexe XIV du REACH

15.1.2. Règlements nationaux

Aucune autre information disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

SECTION 16 : Autres informations

LÉGENDE :

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

IATA : Réglementation sur les marchandises dangereuses de l'Association internationale du transport aérien

RID : Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer

CAS : Numéro du Chemical Abstract Service

CLP : Règlement (CE) n° 1272/2008

PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique selon REACH

vPvB : Très persistant et très bioaccumulable selon REACH

REACH : Règlement (CE) n° 1907/2006

EC : Numéro d'identification dans l'ESIS (Base de données européenne des substances)

PNEC : Concentration sans effet prévisible

DNEL : Valeur dérivée sans effet

LC50 : Concentration létale 50%

EC50 : Concentration affectant 50 % de la population testée

LD50 : Dose létale 50%

INDEX : Numéro d'identification dans l'annexe VI du règlement CLP

BIOXREMOVE HR

Fiche de données de sécurité

est conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) y compris le règlement de modification (UE) 2015/830

Avertissement à l'utilisateur :

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état des connaissances au moment de la dernière version. L'utilisateur doit s'assurer de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations en ce qui concerne l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être considéré comme une garantie de certaines propriétés du produit.

Étant donné que l'utilisation du produit n'est pas sous notre contrôle direct, il incombe à l'utilisateur de respecter les lois et règlements en vigueur concernant l'utilisation du produit.

Ainsi que de prendre en compte les réglementations sanitaires et de sécurité applicables. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'utilisation incorrecte.

Le personnel manipulant des produits chimiques doit être formé en conséquence.

MÉTHODES DE CALCUL POUR LA CLASSIFICATION

Risques chimiques et physiques : La classification du produit a été dérivée des critères établis dans l'annexe I, partie 2 du règlement CLP.

Les méthodes d'évaluation des propriétés physico-chimiques sont mentionnées dans la section 9 Risques pour la santé.

La classification du produit est basée sur les méthodes de calcul de l'annexe I, partie 3 du règlement CLP, sauf indication contraire dans la section 11.

Risques pour l'environnement : La classification du produit est basée sur les méthodes de calcul de l'annexe I du règlement CLP, partie 4, sauf indication contraire dans la section 12.

Les indications contraires dans la section 12.